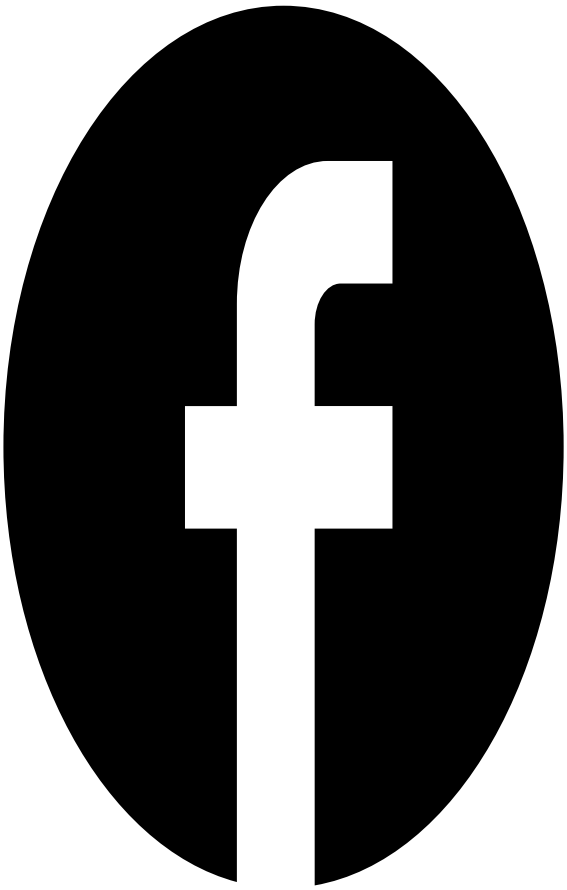
Le retour de Mehdi Meklat : Les éditions Grasset publient “Autopsie”

14/11/2018 à 12h48



Disponible le 21 novembre “Autopsie”.

« Je m’appelle Mehdi, Thomas, Maximilien Meklat. J’ai vingt-six ans. De décembre 2010 à février 2017, entre mes dix-neuf et mes vingt-cinq ans, j’ai publié plus de cinquante mille tweets sur mon compte Twitter, sous le pseudonyme Marcelin Deschamps, sans jamais cacher que ce compte m’appartenait. En septembre 2016, je l’ai même repris sous mon vrai nom. **La plupart de mes tweets étaient bêtes et méchants, d’autres drôles; une vingtaine d’entre eux infâmes, ignobles.** Je m’en suis excusé dès le début de ce que la presse a appelé l’«

Affaire Meklat » et **j'implore à nouveau le pardon** de tous ceux qui se sont sentis blessés ou meurtris par ces tweets. Je regrette, bien plus encore que l'on ne peut m'en vouloir, de les avoir écrits.
Je sais que beaucoup me veulent à jamais interdit de parole depuis que j'ai pu écrire de tels mots : ceux-là sont libres de ne pas lire ce livre. Pour les autres, je veux revenir sur cette « **Affaire Meklat** », pas seulement pour essayer de comprendre ce qu'il m'est arrivé et me réconcilier avec moi-même, mais parce qu'elle peut être édifiante pour toute ma génération qui croit sincèrement à la virtualité – donc l'impunité – des paroles proférées sur les réseaux sociaux.
Si j'ai été le premier à subir les conséquences de tweets écrits sous pseudonyme, de nombreux autres ont suivi, en France et dans le monde. Comme moi, ils utilisaient Twitter quand il n'était encore qu'un terrain de jeu apparemment sans conséquence, et non le média surpuissant qu'il est devenu.
Peut-on aborder froidement, aujourd'hui, les questions de fond que Twitter pose ? Peut-on parler du caractère paradoxal de ce media qui encourage l'hystérie de l'improvisation **tout en interdisant le droit à l'oubli** ? Parler aussi des condamnations à perpétuité de tous ces jeunes imbéciles qui, comme moi, portent la faute de leurs premières transgressions? Puisse ce livre nourrir le débat, sans être d'emblée disqualifié du fait de son auteur. Si ce texte devait dissuader ne serait-ce qu'un jeune geek de se suicider socialement, un jour, à coups de tweets, alors il n'aura pas été inutile à mes yeux. »

Edition Grasset

Au sujet de Mehdi Meklat